

Direction générale de l'enfance et de la jeunesse

Renens, le 17 février 2021

Appel à projets

A l'intention des professionnel.le.s et bénévoles en lien avec les jeunes dans le canton de Vaud

POUR DES ESPACES DE LIEN SOCIAL ET DE RESPIRATION POUR LES JEUNES EN PERIODE DE COVID

La crise sanitaire qui dure depuis près d'une année et les mesures prises pour l'endiguer ont un impact psychosocial marqué sur l'ensemble de la population. Ces effets sont accrus chez les enfants et les jeunes, en particulier pour la classe d'âge des 16- 25 ans dont les espaces de rencontres, d'échanges entre pairs, de lien et d'appui social se sont considérablement réduits en dehors de la famille et du lieu de formation. Les restrictions actuelles accroissent les inégalités et renforcent encore les difficultés pour les plus vulnérables.

De plus, les mesures de protection différenciées entre les jeunes de moins et de plus de 16 ans ont posé des problèmes au quotidien dans l'organisation d'activités de jeunesse extrascolaires.

C'est pour apporter des réponses rapides aux besoins des jeunes dans la proximité de leurs lieux de vie que la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse, a décidé de débloquer des aides financières exceptionnelles et lance un appel à projets aux conditions suivantes.

Critères d'attribution

- Le projet offre un espace de socialisation, d'appui social et/ou ludique.
- Le public-cible est constitué prioritairement de jeunes entre 16 et 25 ans.
- Le projet se déroule dans un lieu de formation (gymnases, écoles professionnelles, etc.) ou dans un espace extrascolaire (centre d'animation jeunesse, espace public, organisation de jeunesse, etc.), physique ou numérique.
- Le projet respecte scrupuleusement les restrictions sanitaires (un plan de protection peut être exigé)
- Une personne majeure est responsable de veiller au bon déroulement du projet (encadrement adéquat et conditions de sécurité) et du respect strict des mesures de protection contre la Covid-19 ordonnées par les autorités (un plan de protection peut être exigé).



- L'organisation et l'encadrement sont assurés par des professionnel-le-s ou des bénévoles expérimenté-e-s.
- Le-la requérant-e est une personne morale (association, commune, etc.)
- Le projet ne poursuit pas de but lucratif.
- Dans la mesure du possible, des jeunes sont associés à l'élaboration et la réalisation du projet.
- Le projet peut être mis en place dans un délai relativement court

Dossier de demande

Le dossier doit comprendre au minimum :

- une description du projet et de ses objectifs permettant d'apprécier notamment le respect des critères;
- la mention des porteurs du projet en précisant les coordonnées postales d'une personne majeure responsable ;
- un budget détaillé et équilibré avec le montant de la demande;
- le dossier ne doit pas dépasser 4 pages au max.

Délai de dépôt de la demande

Dès à présent et jusqu'au 31 mars 2021

Adresses d'envoi et renseignements

Les dossiers de demande sont envoyés par courriel (un seul document au format pdf) à :

- Pour les projets en milieu scolaire
 - 1. A la direction de l'établissement pour signature
 - 2. Puis, à Mme Alexandra Papastéfanou Responsable des délégué·e·s PSPS Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire AVASAD Rte de Chavannes 37 Ouest - 1014 Lausanne +41 021 623 33 27 ou +41 079 378 43 44 alexandra.papastefanou@vd.ch - www.vd.ch/unite-psps
- Pour les projets extrascolaires

M. Frédéric Cerchia
Délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse
Direction générale de l'enfance et de la jeunesse
Avenue de Longemalle 1, CH – 1020 Renens
+41 021 316 35 28
frederic.cerchia@vd.ch – www.vd.ch/dgej